

JUIN 2024

1^{er} MAI

Salarié(e)s et syndicats ont battu le pavé, pour faire entendre leurs revendications. A l'heure où le gouvernement veut imposer de nouveaux sacrifices aux Français au nom de la dette et du déficit : restriction des droits des chômeurs d'ici juillet (alors que, de surcroît, les licenciements économiques repartent à la hausse), réforme régressive du marché du travail, réduction des moyens pour les services publics avec une austérité à 10 milliards dès maintenant et de plus du double l'année prochaine.

Les coups portés ne manquent pas. Comme la soi-disant simplification de la feuille de paye qui en réalité vise à faire disparaître les acquis du CNR. Justice sociale et paix dans le monde ont bien souvent été les maîtres mots de ce 1^{er} mai.

Depuis des mois, les discours alarmistes sur l'état des finances se succèdent pour justifier une baisse drastique des dépenses de l'Etat.



Les caisses sont vides, brandit comme justification le gouvernement à chaque occasion. Pourtant, les richesses coulent à flots. Les exemples de recettes possibles pour financer les services publics et de ressources pour alimenter les droits sociaux sont légion.

Oxfam, dans son dernier rapport, en livre encore toute une série. En 2022, les patrons et patronnes du CAC 40 ont ainsi gagné en moyenne 130 fois plus que le salaire moyen dans leur

entreprise, contre 40 fois en 79. Un gouffre qui ne cesse de se creuser. Sans compter les 153,6 milliards de bénéfices en 2023 ou les 97,9 milliards livrés aux actionnaires... Encore faut-il ne pas fermer les yeux pour les voir ».

La piste des impôts, « l'Insee pointe un ralentissement des recettes fiscales en 2023 dû à l'atonie de l'économie. Il est aussi lié à la politique de réduction d'impôts bénéficiant aux riches et aux entreprises menées depuis le début du premier quinquennat. En 2022, la transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière a privé l'Etat de 4,5 Md €. Le taux de l'impôt sur les sociétés est passé de 33 % en 2017 à 25 % en 2022, un coût estimé à 11 Md € sur le quinquennat.

La suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises à partir de 2021 prive les finances publiques de 11 Md € sur quatre ans ». « **Choose France est l'arbre qui cache la forêt d'une saignée sociale en cours !** » assène Sophie Binet. La CGT publie une « **liste noire des plans de licenciement depuis septembre 2023** », pas moins de 130 entreprises « où l'emploi est mis à mal », dont 82 à caractère industriel.

Tous secteurs cumulés, la CGT considère que ces 130 plans sociaux vont supprimer entre 59 783 et 93 235 emplois directs et indirects.

De quoi relativiser les 10 000 emplois créés ou maintenus grâce aux 15 milliards d'euros d'investissements de **Choose France**. « *Cela ferait 1,5 million d'euros par emploi créé ou maintenu.*

Avec ces 15 milliards d'euros, on pourrait créer 400 000 emplois dans les services publics », ironise Sophie Binet, qui voit dans cette vague de plans sociaux un triple échec des gouvernements d'Emmanuel Macron.

Kanaky-Nouvelle-Calédonie : le référendum national, la mauvaise idée de Macron ! Après une semaine de violences et six morts, le gouvernement a provoqué l'embrassement de l'archipel en imposant à marche forcée le dégel du corps électoral.

Un sujet hautement inflammable, puisque au cœur du processus de décolonisation. Trouver la voie de l'apaisement et renouer avec le processus de décolonisation passe aussi par l'ajournement du rendez-vous de Versailles et par le retrait du texte.

C'est officiel, Benyamin Netanyahu est un criminel de guerre. Les ordonnances de la CIJ – qui traite des actes perpétrés par des États, contrairement à la Cour pénale internationale, qui s'occupe des individus – sont juridiquement contraignantes, mais elle n'a aucun moyen de les faire respecter.

Ce sont donc aux États de faire en sorte que les volontés de la justice internationale soient respectées.

En l'occurrence, il conviendrait d'appliquer des sanctions contre Israël et d'**arrêter l'envoi d'armes et de munitions.**

L'Espagne, l'Irlande et la Norvège reconnaissent la Palestine et bousculent l'union européenne. Par la voix du Quai d'Orsay, la France a estimé que les « conditions ne sont pas réunies » pour décider à son tour d'une telle reconnaissance. Et pourtant, prendre le chemin d'une paix juste et durable ne peut plus attendre.

Pour la première fois depuis 25 ans, les élections européennes du 9 juin prochain sont percutées par la guerre. Non seulement par le massacre en cours à Gaza, mais aussi par la guerre que conduit la Russie à la frontière de l'Union.

En France les assauts bellicistes se multiplient dans les discours. Qui veut la paix prépare la guerre ne cesse d'assurer Macron, pour justifier sa sortie réitérée sur de possibles envois de troupes en Ukraine. Un engrenage des plus dangereux.

1^{er} mai à Roussillon aux sons de Rio de Janeiro !

Compte rendu de l'intervention

« Nous sommes toutes et tous réuni(e)s pour célébrer cette journée du 1^{er} mai, et honorer la mémoire de nos ainé(e)s qui ont lutté parfois jusqu'à la mort, pour gagner la diminution du temps de travail et la journée de 8 heures. » Début de l'intervention du Secrétaire de l'UL.

Rappel historique du 1 mai, célébration du 80^e anniversaire du CNR et son programme « les jours heureux » mise en place rapidement de la Sécu, nationalisations, l'école accessible à tous et espoir pour les travailleurs et travailleuses d'une vie meilleure.

Constat que le patronat s'est organisé pour détruire un à un les acquis issus du programme des jours heureux, et la nécessaire mobilisation massive pour aller reconquérir ce qu'ils nous volent depuis de années ; avec l'accélération depuis l'arrivée de Macron.



Choix politiques de nos adversaires : LE MEDEF et son patronat décomplexé, Renaissance de MACRON, les Républicains de CIOTTI Et WAUQUIEZ et le RN de LE PEN et BARDELLA, qui sont bien aux antipodes de ces revendications !!!

Bruno Le Maire et son plan d'austérité avec 10 milliards d'euros d'économie sur le dos de l'écologie, de l'éducation, de la santé, etc.

Les attaques contre l'assurance chômage.

L'exonération de cotisations patronales, les différentes aides aux entreprises, sans aucune obligation de résultat font du patronat et des ultra-riches les profiteurs de notre système !!!

L'extrême droite reste un ennemi de la classe ouvrière, des populations et dangereux pour la Démocratie et la République !!! Le RN n'est pas un parti politique ordinaire et républicain c'est un parti aux antipodes des intérêts de la classe ouvrière et au service du patronat.

Dès demain reprendre le chemin de la lutte, par des campagnes de syndicalisations massives, par des assemblées générales dans nos boîtes pour dénoncer la mise à mort de notre système de protection sociale, et redonner l'espoir d'une autre société qui réponde aux besoins de l'intérêt général. La lutte de la CGT, ses propositions sérieuses pour un changement de société.

L'enlisement du conflit UKRAINIEN, la condamnation des actes barbares du HAMAS, de l'Etat d'Israël, le génocide palestinien orchestré par NETANYAOU, exiger de nos gouvernants de prendre les décisions qui s'imposent et, avec fermeté exiger un cessez le feu immédiat.

Une pensée pour notre camarade Jean Paul Delescau Secrétaire Général de l'UD CGT du Nord, qui s'est vu condamné à un an de prison avec sursis, pour apologie au terrorisme ! La CGT appelle à la solidarité de tous les acteurs politiques et de la société civile, en défense de la liberté syndicale et de la liberté d'expression.

Minute de silence en mémoire de toutes les victimes de guerres !!!

« La Batucada de Jarcieu » nous a accompagnés tout le long de la manifestation, une première à Roussillon. Les batuqueiros et les batuqueiras, ont fait résonner les percussions, encore plus fort ponctuant le discours d'Anthony lorsqu'il énumérait les méfaits du gouvernement, de la droite et l'extrême droite ! Le micro est tombé en panne, qu'à cela ne tienne, Anthony encore jeune et souple nous l'a fait à l'ancienne, il est monté sur le toit du camion et nous a clamé son intervention.

La manif s'est terminée, presque sous le soleil, par le traditionnel apéro et un repas que nous avons partagé avec les batuqueiros et batuqueiras. Moment convivial et fraternel comme la CGT sait les organiser !

En signe de solidarité pour ce 1^{er} mai,

La Batucada est venue gracieusement. Merci à elles, à eux, à Véronique Granger ! Nous avons passé un moment fort agréable, de partage tous et toutes ensemble.

Tu n'étais pas là ? Tu as tout perdu !!



Le niveau de vie des retraité(e)s reste la préoccupation majeure.

Malgré une revalorisation des pensions de 5,3 % des retraites de base

Conformément aux dispositions du code de la Sécurité Sociale, les retraites de base ont augmenté de 5,3% au 1^{er} jan-vier 2024 (versées le 9 février) pour l'année 2023.

Rien n'est prévu au titre de l'année 2024 pour les retraites de base et complémentaire Agirc-Arcco, alors que le niveau de l'inflation prévue autour de 3,7% se traduisant par la poursuite de l'érosion du pouvoir d'achat des retraité(e)s.

Mois après mois, le décalage entre le montant des pensions et l'évolution des prix s'accroît. D'autant que les augmentations des retraites sont faites après plusieurs mois d'inflation forte. Elle frappe encore plus durement les retraité(e)s les plus modestes. Plus les retraites sont faibles, plus la part consacrée aux dépenses du quotidien pèsent lourdement sur le niveau de vie. En 2 ans, les produits alimentaires ont augmenté de 29 %, le gaz de 80 %, l'électricité de 28 %.

Début 2024, une nouvelle hausse pour l'électricité, les mutuelles et complémentaires santé, les franchises sur les médicaments, les loyers, le transport.

Ces hausses de prix ont un effet catastrophique sur la vie des retraité(e)s, beaucoup d'entre eux, elles se privent de couverture sociale, de soins, de loisirs voire de produits de première nécessité.

En 2023, 50% des 17,3 millions de retraité(e)s ont des pensions inférieures à 1570€ (brut mensuel), 20% d'entre eux ont une retraite autour de 1 000 € dont 74% sont des femmes ayant eu des carrières «hachées». Aujourd'hui, 1,7 millions de retraité(e)s sont sous le seuil de pauvreté.

Il y a urgence à desserrer l'étau de la finance.

Contrairement aux dires de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des finances, le niveau des retraites baisse et représente **aujourd'hui 13,5 % du PIB contre 17,6 % en 2020.**

Ceci au prix de l'appauvrissement des retraité(e)s.

Dans le même temps, on assiste au gavage des actionnaires du CAC 40. Ce sont 97,1 milliards d'euros qui leur ont été versés, soit une augmentation de 17 milliards en un an.

Le ministre n'hésite pas à valoriser sa politique : « nous sommes devenus la nation la plus attractive pour les investissements financiers de la planète » livrant ainsi le pays aux exigences des marchés financiers et fonds prédateurs comme Black-Rock, Vanguard, Fidelity, JP Morgan, Goldman Sachs... sous influence américaine.

À cela, s'ajoutent les 157 milliards d'euros d'aides publiques bénéficiant aux entreprises sans conditions, ni contreparties. Ce montant représente la moitié du niveau des retraites en France.

Les moyens existent pour une revalorisation des pensions de retraites et du pouvoir d'achat.

Les moyens existent pour une revalorisation des pensions de retraites et du pouvoir d'achat.

L'UCR-CGT revendique pour 2024 :

- * Une revalorisation minimale immédiate des pensions du régime général et des pensions complémentaires de 10 %. Avec une régulation en rapport avec le niveau de l'inflation ou du salaire moyen début juillet.
- * Avec un objectif « pas de retraite en dessous du Smic »,
- * Revendiquer des mesures solidaires pour les petites retraites.



Pensions d'Invalidité

Le gouvernement a revalorisé les pensions d'invalidité de 4,6 % au 1 avril 2024, alors qu'il faudrait une augmentation de 11 % pour récupérer le pouvoir d'achat perdu.

Les retraités ont reçu 5,3 % loin du compte après des années de sous augmentations, et d'inflation. Monsieur Macron doit penser que les retraité(e)s ne mangent pas beaucoup et qu'ils, qu'elles n'ont pas besoin d'argent mais que les personnes en invalidité ont encore moins de besoins !!! Mais à ce jour nous n'avons rien vu venir !

Certaines caisses d'Assurance Maladie évoquent le mois de septembre (publié dans le Parisien) pour les versements avec un effet rétroactif ! Problème informatique paraît-il !!!!! **N'y aurait-il pas un manque de personnel ?**

Mais de plus la compensation de l'invalidité ne se résume en effet pas seulement au versement d'une pension par l'assurance maladie, elle est définie par un ensemble de connexions et notamment la prestation prévoyance, qui dans de nombreux cas, vient compléter le montant de la pension, et ces complémentaires qui ne sont jamais revalorisées veulent diminuer leur prestation contenu de l'augmentation des caisses de sécurité sociale chose qui c'est produit en 2022 .

C'EST DONC UNE FAUSSE AUGMENTATION, MERCI MACRON !

Exemple concret : Monsieur Yann percevait 13468,50 € annuels avant d'être en invalidité donc 1122,37 € mensuels. Quand il est tombé en invalidité il a perçu le régime de base de la sécurité sociale soit 911,73 €. La prévoyance lui versait 210,64 euros en complément et il percevait en totalité 1122,37€. Seulement voilà, l'état a décidé une revalorisation de sa rente en juillet 2022 et il est passé à 948,20€ régime de base de la Sécurité Sociale, sa Prévoyance a réajusté le montant et ne lui verse plus que 174,17€. De ce fait il ne perçoit toujours que 1122,37€. Quand il a demandé des explications on lui a répondu qu'il ne fallait pas déplacer le plafond !!!!!

Cliniques : les patrons appellent à la grève

Les patrons des cliniques privées à but lucratif, mécontents des propositions tarifaires faites par le gouvernement, appellent à la grève du 3 au 5 juin. Il est cocasse de voir leur organisation, la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), adhérente au MEDEF, utiliser ce mode d'action qu'il vilipende notamment dans les services publics où ils voudraient que ce droit soit réduit, voire supprimé.

La première question est celle de la légitimité de leur revendication d'alignement de l'augmentation de leurs tarifs sur ceux du public.

Elle est contestable car le secteur privé n'assure que très partiellement des missions de service public, ce qui lui permet de concentrer son activité sur les créneaux les plus rentables, comme par exemple la chirurgie ambulatoire tout en fermant allègrement des maternités ou en n'assurant que 5 % de la pédiatrie. De fait alors que la FHP revendique des coûts de prise en charge des patients inférieurs à ceux du public, des études montrent qu'il n'en est rien car de nombreux actes sont externalisés avant ou après l'hospitalisation et facturés directement à l'assurance maladie, sans compter les dépassements d'honoraires et les divers frais pour chambre seule ou autres services. Par ailleurs, ce secteur est dominé par des groupes financiers dont la rentabilité a attiré ces dernières années des investisseurs dont l'intérêt n'est pas d'assurer une mission de service public mais de permettre le meilleur retour sur investissement à leurs actionnaires.

Ils bénéficient pour cela de la solvabilisation de leur activité par la Sécurité sociale, complétée par les restes à charge payés par les patients. Ainsi le groupe Ramsay est contrôlé par des capitaux australiens et le groupe ELSAN

vient de voir entrer dans son capital la famille Bettencourt et une filiale du groupe AXA. Nous pouvons conseiller à ces personnes d'investir ailleurs si elles considèrent que la rentabilité n'est pas au rendez-vous et de laisser cette activité aux secteurs public et privé non lucratif.

La deuxième question est celle de la continuité du service public dans une activité où les cliniques interviennent qui est celle des urgences. Face à la crise que connaissent les urgences des hôpitaux publics qui prennent notamment en charge les patients les plus graves, il est inconcevable que les cliniques ferment leurs portes au risque d'une surcharge supplémentaire des hôpitaux avec une mise en danger des patients. Nous demandons donc que les préfets réquisitionnent ces établissements afin qu'ils restent ouverts pour assurer leur mission de service public pour laquelle ils bénéficient d'une rémunération spécifique. Dans le public, lors des mouvements sociaux, les directeurs d'établissements utilisent l'arme des assignations pour que les personnels soient en poste afin d'assurer la continuité du service.

Madame la ministre de la santé, il ne peut y avoir deux poids deux mesures. Votre responsabilité pour assurer la sécurité de la population est de donner des consignes précises de réquisition aux préfets dans les meilleurs délais.

**LA CHRONIQUE DE
CHRISTOPHE
PRUDHOMME**
MÉDECIN URGENTISTE



Assemblée générale le 2 juillet.

Notre syndicat tiendra son assemblée générale le Mardi 2 juillet à Chuzy suivie d'un repas pris en commun « Paella », pour le repas inscription avant le 24 juin dernier délai.

LORS de cette assemblée nous procéderons au tirage des lots de la souscription des billets sont disponibles, auprès des militants.

Cette assemblée doit nous permettre de débattre sur l'actualité politique du moment, les mesures anti sociales du gouvernement Macron, mais aussi de l'activité de notre syndicat. Comment endiguer la chute vertigineuse de nos adhérents alors qu'il est de plus en plus nécessaire de se syndiquer, pour peser le plus fortement possible sur la dérive droite du pays avec un R.N frisant les 40%, Nous n'avons pas malgré les fortes manifestations 2023 réussi à faire reculer le pouvoir, la dégradation de nos pensions de retraites fortement impactées par un pouvoir d'achat en recul constant, la moitié des retraités ont moins de 1200 euros par mois, et plus de 2 millions sous le seuil de pauvreté.

Question centrale comment renforcer notre syndicat cela doit être l'action de chacun d'entre nous, les voisins, la famille, les amis et autres. Les démarches faites par notre syndicat auprès des syndicats actifs environnants sont pour le moment inefficaces.

Décès

Mr Georges FLAVIN

95ans

Sonnay

...Ayons une pensée pour lui

Votre correspondant:

Nom :

Tél :

ATTENTION: le prochain collectif sera une Assemblée Générale. Lieu salle de Chuzy Le Mardi 2 JUILLET 2024 à 8h30 précises

Site internet : <https://ulroussillon.reference-syndicale.fr>